

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai déclaré déjà à quelques reprises que bien que l'industrie automobile constitue un secteur important de notre stratégie industrielle globale, je ne suis pas en mesure d'annoncer à cette étape quand reprendront ces entretiens, mais j'espère que cela se fera très bientôt.

* * *

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA RÉGION DU BAS-DU-FLEUVE—QUESTION RELATIVE À UNE DÉCLARATION DU MINISTRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Étant donné les déclarations que le ministre a faites à Matane en fin de semaine, à l'effet que cette région du Bas-du-fleuve devrait recevoir plus d'aide du gouvernement central, peut-il dire à la Chambre s'il se propose d'élaborer ou de faire élaborer par le gouvernement une nouvelle politique d'investissement dans cette région?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, je demanderais à l'honorable député de se référer à ce que j'ai dit, et il se rendra compte qu'il ne me cite pas exactement.

* * *

[Traduction]

AIR CANADA

LA GRÈVE DES MÉCANICIENS—L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT—LES NÉGOCIATIONS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, vu l'absence du ministre du Travail, je désire poser une question au premier ministre. Puis-je demander si l'absence du ministre du Travail signifie que le gouvernement est maintenant directement impliqué dans le conflit avec les mécaniciens d'Air Canada, conflit qui paralyse le réseau et qui frappe aujourd'hui Montréal?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, pas nécessairement. Monsieur Gallagher agit de sa propre autorité. Le ministre est actuellement en réunion avec ses hauts fonctionnaires au sujet de cette grève.

M. McGrath: Étant donné que le médiateur fédéral a rencontré séparément aujourd'hui les deux parties, le premier ministre est-il en mesure de donner un compte rendu de ces réunions et peut-il dire si la situation laisse entrevoir de meilleures possibilités de règlement à l'heure actuelle?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, nous préférons à ce stade ne faire aucune déclaration publique sur l'évolution des négociations. Ainsi que le déclarait le ministre des

Questions orales

Transports à la fin de la semaine dernière, cela ne facilite pas les négociations que de rendre chaque étape publique.

LA GRÈVE DES EMPLOYÉS D'ADMINISTRATION FINANCIÈRE À WINNIPEG—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au premier ministre une question supplémentaire ou du moins parallèle? Le gouvernement est-il en mesure de faire une déclaration quelconque au sujet du conflit qui oppose Air Canada à l'Association des employés des lignes aériennes du Canada? Je fais allusion aux difficultés entre la compagnie et les employés de la direction des finances.

M. Charles Turner (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, cette question est présentement à l'étude par les fonctionnaires du ministère du Travail.

LA GRÈVE DES MÉCANICIENS—LE MAINTIEN DES NORMES DE SÉCURITÉ

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Transports. Peut-il informer la Chambre des précautions spéciales que son ministère a prises afin d'assurer le maintien de normes de sécurité suffisantes pendant la durée de ces grèves tournantes?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur, absolument.

M. Baldwin: La belle réponse bilingue que voilà!

LA GRÈVE DES EMPLOYÉS D'ADMINISTRATION FINANCIÈRE À WINNIPEG—LA PERCEPTION DE LA PART DES BILLETS DES AUTRES LIGNES AÉRIENNES

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports au sujet de la grève. Par suite de la grève de l'Association des employés des lignes aériennes du Canada, et du fait de la fermeture du service des finances à Winnipeg, comment Air Canada facture-t-elle les autres lignes aériennes et en perçoit-elle sa part de l'argent des billets? Je sais par ailleurs qu'il existe des échéances quant à la perception de cet argent qui atteint des centaines de milliers de dollars.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je vais m'enquérir auprès d'Air Canada et communiquerai ce renseignement au député.

M. McKenzie: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au sujet de la sécurité. Du fait de la fermeture du bureau de Winnipeg, procède-t-on à un examen satisfaisant du contrôle du rendement en vol des avions d'Air Canada?

M. Marchand (Langelier): Je le crois, monsieur l'Orateur.